



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

الإتحاد الجزائري لكرة القدم



Ligue de Wilaya de Football de Saida

الرابطة الولائية لكرة القدم سعيدة

PROCES –VERBAL DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

N° 12 DU 14 JANVIER 2025

SAISON SPORTIVE 2024 /2025

PRESIDENT : KHALFAOUI HACHEMI
SECRETAIRE : KADDOURI MOHAMED
MEMBRE : BOUMADANI DJELLOUL
MEMBRE ; ALLOUI MOKHTAR

ORDRE DU JOUR

1)– COURRIER. Néant .

2) – Traitement des Affaires séniors et jeunes

ARTICLE 132 DES REGLEMENTS GENERAUX

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans les délais fixés(31Décembre,15 Février,15Mai) de chaque saison.

Passé le délai et après une mis en demeure pour paiement sous huitaine,la ligue défalquera un(01) point à L'équipe sénior du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant le début du championnat ,son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes de la ou les ligues concernées.

Article 53 des Règlements Généraux

L'absence de l'entraîneur d'une équipe au cours d'une rencontre est sanctionnée financièrement par ;

- Dix Mille Dinars (10 000 00 DA) Catégorie séniors.
- Cinq Mille Dinars (5 000 00 DA) Catégories jeunes.

2/TRAITEMENT DES AFFAIRES SENIORS ET JEUNES.**8° JOURNEE**

AFFAIRE N°220 / 2025:RENCONTRE ESS_MOF DU 10/01/2025 SENIORS GROUPE « A »			
JOUEURS EXCLUS			
BENAZZOUC SID ALI	J0243	ESS	Pour mauvais comportement envers adversaire, Deux (02) Matches de suspension Ferme+une amende de Deux Mille Cinq Cent Dinars (2 500 00,00 DA)
FERHANE ABDELKADER	J0117	MOF	Pour mauvais comportement envers adversaire, Deux (02) Matches de suspension Ferme+une amende de Deux Mille Cinq Cent Dinars (2 500 00,00 DA)
JOUEURSAVERTIS			
DALAA RAYANE	J0072	ESS	POUR JEU DANGEREUX
MAARIF MUSTAPHA	J0520	ESS	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF
OTMANI HADJ KHELIFA	J0158	ESS	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF
ABBOU ABDELMADJID	J0112	MOF	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF
FERHANE ABDELKADER	J0117	MOF	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF

AFFAIRE N°221/ 2025:RENCONTRE CRBH-IRBOK DU 10/01/2025 SENIORS GROUPE « A »			
JOUEURS EXCLUS			
HAMEL MOKHTAR	J0504	CRBH	Pour mauvais comportement envers adversaire, Deux (02) Matches de suspension Ferme+une amende de Deux Mille Cinq Cent Dinars (2 500 00,00 DA)
ACHER BENYAMINA	J0455	IRBOK	Pour mauvais comportement envers adversaire, Deux (02) Matches de suspension Ferme+une amende de Deux Mille Cinq Cent Dinars (2 500 00,00 DA)
JOUEURSAVERTIS			
HAMEL MOKHTAR	J0504	CRBH	Pour contestation de décision Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA) Amende
BOUDAOU ALAADINE	J0510	CRBH	Pour contestation de décision Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA) Amende
DOULAT HAKIM	J0326	IRBOK	Pour contestation de décision Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA) Amende
HAMIDI YAYCEL	J0496	CRBH	POUR JEU DANGEREUX
LARIKI KAMEL	J0321	IRBOK	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF
NABI KHALED	J0331	IRBOK	POUR JEU DANGEREUX

AFFAIRE N° 222 / 2025:RENCONTRE DU IRBML-TBS 10/01/2025 SENIORS GROUPE « A »			
JOUEURSAVERTIS			
HABIBI ABDELAZIZ	J0474	IRBML	Pour contestation de décision Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA) Amende
BOUZOUIRA RACHID	J0252	IRBML	POUR JEU DANGEREUX

AFFAIRE N° 223/ 2025:RENCONTRE HILLEL-CAL DU 11/01/2025 SENIORS GROUPE « A »			
JOUEUR EXCLU			
ABOUT DJALEL	J0915	HILLEL	Pour mauvais comportement envers adversaire, Deux (02) Matches de suspension Ferme+une amende de Deux Mille Cinq Cent Dinars (2 500 00,00 DA)
JOUEUR AVERTI			
ABDELJEBBAR TAHAR	J0791	CAL	POUR JEU DANGEREUX

AFFAIRE N° 224 2025:RENCONTRE NRSBS-JSOD DU 11/01/2025 SENIORS GROUPE « B»				
JOUEURS AVERTIS				
BENCHOHRA BOUZIANE ADEL	J0286	NRSBS	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	
CHOUIKHI FOUAD	J0458	NRSBS	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	
LOUALI HACHEMI	J1568	NRSBS	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	
KHERBACHE ABDERAHMANE	J0453	NRSBS	Pour contestation de décision Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA) Amende	
BERKANE BILLALE	J0767	JSOD	Pour contestation de décision Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA) Amende	
BOUCHIKHI WALID	J1161	NRSBS	POUR JEU DANGEREUX	
BAHGLOULI MUSTAPHA	J0009	JSOD	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	
BENADLA DJELLOUL	J0708	JSOD	POUR JEU DANGEREUX	
MOUSSOUNI SOFIANE	J0098	JSOD	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	
<ul style="list-style-type: none"> • Amende de Mille Dinars (1 000,00 DA) au club du NRSBS pour conduite incorrecte. • Amende de Dix Mille Dinars (10 000,00 DA) au club du JSOD pour absence de l'entraîneur 				

AFFAIRE N° 225 2025:RENCONTRE WABSA-ASSY DU 10/01/2025 SENIORS GROUPE « B»				
PARTIE NON JOUEE				
Vu les pièces versées au dossier :				
-Vu la feuille du match,				
- Vu le rapport de l'arbitre,				
- Attendu que l'arbitre Directeur signale sur la feuille du match et confirme dans son rapport que la rencontre n'a pas eu lieu .Et ce suite a l'absence de l'équipe de AS Sidi Youcef.				
-Attendu que l'arbitre a donné le laps de temps règlementaire.				
PAR CES MOTIFS ; La commission de discipline DECIDE ; (1 ^{er} FORFAIT)				
<ul style="list-style-type: none"> • Match perdu par pénalité au club ASSY pour en attribuer le gain du match au club WAB SIDI AMAR Qui marque Trois (03) Points et un score de Trois (03) à Zéro (00). • plus une amende de dix Mille Dinars (10 000 00 DA) au club AS SIDI YOUCEF. • Defalcation de Trois (03) point au club AS Sidi Youcef. 				

TRAITEMENT DES AFFAIRES JEUNES.

AFFAIRE N° 226/ 2025:RENCONTRE ESS-SWS DU 11/01/2025 GROUPE « A » U-15				
JOUEURS AVERTIS				
MOULAY ALI	J0726	ESS	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	
BENMOUSSA SOFIANE	J0731	SWS	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	

AFFAIRE N° 227/2025:RENCONTRE IRBML-JSOD DU 10/01/2025 GROUPE « B » U-19				
RIEN A SIGNALER				

AFFAIRE N° 228/2025:RENCONTRE IRBML-JSOD DU 10/01/2025 GROUPE « B » U-17				
JOUEURS AVERTIS				
ALLOU TAREK	J0030	IRBML	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	
AIBOUT MOHAMED	J0370	JSOD	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	

AFFAIRE N° 229/2025:RENCONTRE IRBML-JSOD DU 10/01/2025 GROUPE « B » U-15

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 230/2025:RENCONTRE JSM-NRASM DU 11/01/2025 GROUPE « B » U-19

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 231/2025:RENCONTRE JSM-NRASM DU 11/01/2025 GROUPE « B » U-15

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 232/2025:RENCONTRE WABSA-IRBOK DU 10/01/2025 GROUPE « C » U-19**JOUEUR EXCLU**

BOUTELILIS ABDELKADER	J0338	IRBOK	Pour Jeu Brutal (Deux (02) Matches de suspension ferme .
------------------------------	--------------	--------------	--

JOUEURS AVERTIS

GACEM OUSSAMA AYMEN	J0340	IRBOK	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF
----------------------------	--------------	--------------	---------------------------------------

GHANI FETHI	J0192	WABSA	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF
--------------------	--------------	--------------	---------------------------------------

AFFAIRE N° 233/2025:RENCONTRE WABSA-IRBOK DU 10/01/2025 GROUPE « C » U-17**JOUEURS AVERTIS**

BOUHAFSI MOAHMED	J0515	IRBOK	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF
-------------------------	--------------	--------------	---------------------------------------

ABDELHADI HACHEMI	J0891	IRBOK	POUR JEU DANGEREUX
--------------------------	--------------	--------------	---------------------------

BOUMEDIENE MUSTAPHA	J0454	WABSA	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF
----------------------------	--------------	--------------	---------------------------------------

AFFAIRE N° 234/2025:RENCONTRE WABSA-IRBOK DU 10/01/2025 GROUPE « C » U-15**JOUEURS AVERTIS**

MOKADEM AYMEN	J1003	IRBOK	POUR JEU DANGEREUX
----------------------	--------------	--------------	---------------------------

MAHI NADIR	J0748	IRBOK	POUR JEU DANGEREUX
-------------------	--------------	--------------	---------------------------

MOSTEFAI KARIM	J0465	WABSA	POUR JEU DANGEREUX
-----------------------	--------------	--------------	---------------------------

KADOUR KOUIDER	J0594	WABSA	POUR JEU DANGEREUX
-----------------------	--------------	--------------	---------------------------

AFFAIRE N° 235 2025:RENCONTRE JILSB-ASSY DU 11/01/2025 GROUPE « C » U-17**PARTIE NON JOUEE****Vu les pièces versées au dossier :****- Vu la feuille du match de l'arbitre,****- Attendu que l'arbitre Directeur signale sur la feuille du match que la rencontre n'a pas eu lieu .Et ce suite a l'absence de l'équipe de AS Sidi Youcef.****-Attendu que l'arbitre a donné le laps de temps règlementaire.****PAR CES MOTIFS ; La commission de discipline DECIDE ; (3° FORFAIT)**

- **Match perdu par pénalité au club ASSY pour en attribuer le gain du match au club JILBS Qui marque Trois (03) Points et un score de Trois (03) a Zéro (00) .**
- **Amende de Quinze Mille Dinars (15 000,00 DA) au club de l' AS SIDI YOUCEF**

AFFAIRE N° 236 2025:RENCONTRE JILSB-ASSY DU 11/01/2025 GROUPE « C » U-15

PARTIE NON JOUEE
Vu les pièces versées au dossier :
- Vu la feuille du match de l'arbitre,
- Attendu que l'arbitre Directeur signale sur la feuille du match que la rencontre n'a pas eu lieu .Et ce suite a l'absence de l'équipe de AS Sidi Youcef.
-Attendu que l'arbitre a donné le laps de temps règlementaire.
PAR CES MOTIFS ; La commission de discipline DECIDE ; (3° FORFAIT)
• Match perdu par pénalité au club ASSY pour en attribuer le gain du match au club JILBS Qui marque Trois (03) Points et un score de Trois (03) a Zéro (00) .
Amende de Quinze Mille Dinars (15 000,00 DA) au club de l' AS SIDI YOUCEF

AFFAIRE N° 237 2025:RENCONTRE CAL-CRBH DU 11/01/2025 GROUPE « C » U-19

PARTIE NON JOUEE
Vu les pièces versées au dossier :
- Vu la feuille du match de l'arbitre,
- Attendu que l'arbitre Directeur signale sur la feuille du match que la rencontre n'a pas eu lieu .Et ce suite a l'absence de l'équipe Du CRB HOUNNET.
-Attendu que l'arbitre a donné le laps de temps règlementaire.
PAR CES MOTIFS ; La commission de discipline DECIDE ; (1° FORFAIT)
• Match perdu par pénalité au club CRBH pour en attribuer le gain du match au club CAL Qui marque Trois (03) Points et un score de Trois (03) a Zéro (00) .
Amende de Quinze Mille Dinars (15 000,00 DA) au club Du CRB HONNET

8° JOURNEE

AFFAIRE N° 238/2025:RENCONTRE TBS-HILLEL DU 11/01/2025 GROUPE « A » U-17

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 239/2025:RENCONTRE TBS-HILLEL DU 11/01/2025 GROUPE « A » U-15

RIEN A SIGNALER

8° JOURNEE CATEGORIES U-13

AFFAIRE N° 240/2025:RENCONTRE AJS-AAJS DU 12/01/2025 GROUPE « A » U-13

JOUEURS AVERTIS

MOGHERBI ABDELJALIL	J1456	AAJS	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF
KAID YOUCEF	J1171	AAJS	POUR JEU DANGEREUX

AFFAIRE N° 241/2025:RENCONTRE HILLEL-NRSBS DU 12/01/2025 GROUPE « A » U-13

JOUEURS AVERTIS

FARHI ABDELKADER	J1136	HILLEL	POUR JEU DANGEREUX
BOULANOUAR ZOUAOU	J1132	HILLEL	POUR JEU DANGEREUX
HARIG ABDELALI	J1173	HILLEL	POUR JEU DANGEREUX
HAMLET ISLEM	J0719	NRSBS	POUR JEU DANGEREUX

AFFAIRE N° 242/2025:RENCONTRE RAJA-WIFAK DU 12/01/2025 GROUPE « A » U-13

JOUEURS AVERTIS				
TOUMI AMINE	J1029	RAJA	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	
ALLEM EL HADJ	J0625	WIFAK	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	
ZAHY CHEMSEDDINE	J0626	WIFAK	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	

AFFAIRE N° 243/2025:RENCONTRE CAS Ain Sultane-WIDADAEH DU 11/01/2025 GROUPE « B» U-13

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 244/2025:RENCONTRE WYEMH-GOR DU 11/01/2025 GROUPE « B » U-13

JOUEURS AVERTIS				
AMEUR RAYANE	J1226	WYEMH	POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF	
MEDKOUR KADA	J0142	GOR	POUR JEU DANGEREUX	

AFFAIRE N° 245/2025:RENCONTRE JT-AJELM DU 11/01/2025 GROUPE « B» U-13

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 246/2025:RENCONTRE WIDADIA-USMS DU 11/01/2025 GROUPE « C» U-13

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 247/2025:RENCONTRE MCS-ASMY DU 11/01/2025 GROUPE « C» U-13

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 248/2025:RENCONTRE BARAEM- MBTircine DU 11/01/2025 GROUPE « C» U-13

RIEN A SIGNALER

SANCTIONS	SENIORS	JEUNES
Avertissements	17	24
Expulsions	5	01
Contestation de Décision	6	00
Joueurs Signalés	00	00
Forfaits	01	03
Amendes	48 500,00 DA	45 000 ,00 DA

**LE PRESIDENT
H.KHALFAOUI**